



ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI LE 4 AVRIL 2023 À 17H00

ORDRE DU JOUR

- 1.1 Ouverture de l'assemblée;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour;
- 1.3 Présentation du projet de règlement;
 - ✓ Règlement 3001-2023-24 modifiant le règlement de zonage numéro 3001, tel qu'amendé, afin de modifier diverses dispositions;
- 1.4 Période d'interventions;
- 1.5 Clôture de l'assemblée;